DUNLOPADES

ÉTRENNES UTILES

J'ai été particulièrement pingre cette année. C'est l'avis des distributeurs de journaux qui accablent ma concierge de prospectus, de catalogues et de publications quotidiennes ou périodiques. C'est l'avis du « bouseux », du balayeur, du graisseur de monte-charge, des petits télégraphistes et de ma concierge elle-même.

Pour couper court à toutes leurs sollicitations annuelles, j'ai pris le chemin de la Côte d'Azur et c'est au bord de la Méditerranée que j'ai vu se lever la première aurore de 1911.

Mais je suis tombé de Charybde en Scylla.

Le Nouvel An et les étrennes sévissent en effet, avec autant d'intensité en Alpes-Maritimes qu'à proximité de la Seine.

Le concierge de l'hôtel, la femme de chambre, le garçon de nuit, le portefaix, les garçons de salle, le chasseur, le garçon de café, les garçons des casinos, les facteurs, les ouvreuses, ont tous le fonction obséquieuse et la main horizontale, du 25 décembre au 8 janvier.

J'ai dû donner, beaucoup donner : à quelques-uns des coups de chapeau protecteurs, à quelques autres un geste amical de la main ; à celle-ci une claque familiale sur la joue ; à celle-là une respectueuse salutation, à celui-ci une consultation autorisée pour son coryza ; à celui-là une promesse de revenir en mars prochain.

Une telle prodigalité m'a mis à sec.

Il me voilà, tournant et retournant mes poches, pour y découvrir les étrennes de mes fidèles lecteurs.

Sans compter que tous mes lecteurs n'ont ni les mêmes goûts, ni les mêmes besoins.

Il y a les cyclistes et les chauffeurs qui se divisent encore en touristes, en coureurs, en bouffeurs de kilomètres et en paisibles tranquilles.

Ce qui convient au scorcher ne saurait convenir au bandeur et vice-versa.

Mon embarras est extrême, mes poches sont vides, vides, vides, plus vides que le discours d'un académicien.

Fort heureusement, le soleil du Midi excite l'imagination ; l'atmosphère parfumée de ce pays idéal, de cette région sans hiver, de ce jardin permanent, entretient dans le cerveau une sorte de fièvre douce, une espèce d'activité spéciale, que je considère, en ce jour de pauvreté, comme l'image même de la Providence.

Et grâce au soleil méditerranéen, grâce au parfum des Alpes fortunées, je me sens riche, si riche, qu'en risque de me ruiner pour la deuxième fois, je vais, chers lecteurs, vous distribuer de magnifiques étrennes sous la forme de conseils qui valent de l'or, du l'or en lingot, de l'or en barre si vous en faites votre profit, j'ai également résolu le problème de vous satisfaire tous quelles que soient vos espérances, quels que soient vos désirs.

Cyclistes infatigables ?
Touristes incorrigibles ?
Pédaleurs impénitents ;
Chauffeurs enragés ;
Automobilistes prudents,

vous me connaîtrez en 1911, que la jolie Immaculée du sport qui vous est cher, si vous adoptez, à l'occlusion de tous autres, le pneu-auto ou le pneu vélo Dunlop, le plus parfait de tous les pneus !

Ce sage conseil est meilleur croyez-le bien qu'une croûte de chocolat. Et puis, la façon de donner vaut mieux que ce que l'on donne.

PAUL PUY.

L'ENSEIGNEMENT

Les Ecoles Normales

LEUR ORIGINE. — L'ÉCOLE NORMALE DE STRASBOURG. — LA LOI DE 1833. — LES ÉCOLES NORMALES ET LE SECOND EMPIRE. — INFLUENCE DES MINISTRES ROULAND ET DURUY. — LA LOI DE 1879. — LEUR ÉVOLUTION.

Quand la France républicaine voulut se donner un enseignement primaire obligatoire, son premier soin fut d'ordonner la création, dans chaque département, de deux écoles normales, l'une pour les instituteurs, l'autre pour les institutrices. Ce fut l'œuvre de la loi de 1879.

Décrétées, mais non organisées par la Convention, sur le rapport de Lakanal, établies par Napoléon Ier qui songea tout aussitôt à établir, dans l'intérieur des collèges et des lycées, une ou plusieurs classes normales destinées à former des maîtres pour l'enseignement primaire, seulement ébauchées par la Restauration, elles sont nées spontanément à cette époque dans les départements de l'Est. La première en date fut celle de Strasbourg, fondée en 1810 par le Préfet et par le Recteur du Bas-Rhin ; il est vrai que ni dire douze ans plus tard à Guizot, dans un rapport au roi « La supériorité de l'école populaire dans l'Allemagne de Strasbourg est frappante et la conviction aussi juste que générale du pays attribue surtout à l'existence de l'école normale. » Les départements de la Moselle et de la Meuse suivirent, en 1820, l'exemple du Bas-Rhin, puis à partir du ministère Martignac jusqu'en 1833, il s'en ouvrit coup sur coup trente nouvelles, dans l'Est d'abord, puis sur différents points du territoire ; aussi Guizot ne fit-il, par la loi de 1833, qui rendait obligatoire pour chaque département, la création d'une école d'instituteurs, que suivre le mouvement général.

Avec la révolution de 1848 commence, pour ces établissements, une période d'épreuves, cependant, malgré la loi Falloux qui ne s'occupait d'elles que pour indiquer les moyens de les supprimer, deux départements seulement, renoncèrent aux leurs. Les ministres Rouland et Duruy les firent sortir de la situation misérable où elles végétaient, mais la culture de l'orthographe continua à occuper, avec les offices religieux, le plus clair du temps des élèves-maîtres. La loi de 1879, présentée par Jules Ferry, a achevé l'œuvre commencée en 1833 ; tout département possède maintenant deux écoles normales, à moins qu'il n'ait été autorisé à s'unir avec un département voisin pour entretenir en commun soit une école d'instituteurs, soit une école d'institutrices, soit les deux à la fois. Ce sont aujourd'hui de vastes établissements dirigés par des hommes de haute compétence, dotés d'un personnel d'élite ; on est unanime, à l'étranger, pour reconnaître la supériorité de notre méthode de formation du personnel enseignant primaire sur les systèmes anglais et allemands.

Elles ont subi d'ailleurs une longue évolution. Au début de l'Empire on ne demandait aux candidats à ces écoles que de savoir lire et écrire couramment, d'observer les règles principales de la grammaire, de posséder la pratique des quatre règles et d'être en état de répondre sur le catéchisme, dans chaque département, de deux écoles normales, l'une pour les instituteurs, l'autre pour les institutrices. Ce fut l'œuvre de la loi de 1879.

Décrétées, mais non organisées par la Convention, sur le rapport de Lakanal, établies par Napoléon Ier qui songea tout aussitôt à établir, dans l'intérieur des collèges et des lycées, une ou plusieurs classes normales destinées à former des maîtres pour l'enseignement primaire, seulement ébauchées par la Restauration, elles sont nées spontanément à cette époque dans les départements de l'Est. La première en date fut celle de Strasbourg, fondée en 1810 par le Préfet et par le Recteur du Bas-Rhin ; il est vrai que 10 ans plus tard à Guizot, dans un rapport au roi « La supériorité de l'école populaire dans l'Allemagne de Strasbourg est frappante et la conviction aussi juste que générale du pays attribue surtout à l'existence de l'école normale. » Les départements de la Moselle et de la Meuse suivirent, en 1820, l'exemple du Bas-Rhin, puis à partir du ministère Martignac jusqu'en 1833, il s'en ouvrit coup sur coup trente nouvelles, dans l'Est d'abord, puis sur différents points du territoire ; aussi Guizot ne fit-il, par la loi de 1833, qui rendait obligatoire pour chaque département, la création d'une école d'instituteurs, que suivre le mouvement général.

Avec la révolution de 1848 commence, pour ces établissements, une période d'épreuves, cependant, malgré la loi Falloux qui ne s'occupait d'elles que pour indiquer les moyens de les supprimer, deux départements seulement, renoncèrent aux leurs. Les ministres Rouland et Duruy les firent sortir de la situation misérable où elles végétaient, mais la culture de l'orthographe continua à occuper, avec les offices religieux, le plus clair du temps des élèves-maîtres. La loi de 1879, présentée par Jules Ferry, a achevé l'œuvre commencée en 1833 ; tout département possède maintenant deux écoles normales, à moins qu'il n'ait été autorisé à s'unir avec un département voisin pour entretenir en commun soit une école d'instituteurs, soit une école d'institutrices, soit les deux à la fois. Ce sont aujourd'hui de vastes

Cours et Conférences

UNIVERSITÉ DE LILLE
Faculté de Droit
Cours de questions économiques intéressant la région du Nord

Lundi 9 janvier 1911, à 6 heures du soir, dans l'amphithéâtre de la Faculté de Droit, 25, rue Gauthier-de-Châtillon : M. Aftalion exposera les raisons de la force des groupements ouvriers dans les grèves organisées.

ÉTATS CIVILS

LILLE

Naissances. — Grossesses: Raymond, rue du Curé-Saint-Sauveur, 42 — Maçard Emile, rue de Canteleu, cité Mérat, 12 — Siellet Marie-Jeanne, imp. Mirabeau, 2 — Dupeuble Marguerite, rue d'Hautmède, 21 — Tripied André, rue Bréle-Moisan, 15 — Calimé Robert, rue Christophe-Colomb, 25 — Synengel Charles, rue du Faubourg-des-Postes, 69 — Cottel Lucie, rue de la Halle, 13 — Bénézient Pierre, rue Calot-Béghin, 10.

Décès. — Van Rayen Aratole, 25 ans, célibataire, rue de Pétérinck, 28 — Froment Marie, 1 ans 1, rue de la Justice, 16 — Locard Eugène, 32 ans, époux de Octavie Cauchetier, quai de la Basse-Deûle, 50 — Fassin Albertine, 34 ans, célibataire, rue Fontenoy, 65 — Roty Marie, 39 ans, veuf de Florine Honoré, rue du Plat, 19 — Ferrier Suzanne, 24 ans 1, épouse de Léon Dumoulin, rue Saint-André, 104 — Delaire Marie, 72 ans, veuve de Jean Flipoch, rue de la Paix-d'Utrecht, 25 — Colleson Edouard, 1 an, rue Réthonne, 95 — Aekerman Paul, 1 ans, rue de Lannoy, 161 Bacquet, 16 — Delalane Alphonse, 62 ans, époux de Adolphine Carbon, quai de la Basse-Deûle, 164 — Chevalier Amélie, 41 ans, célibataire, rue Léon-Gambetta, 118 — Brisse Marie, 76 ans, veuve de Joseph Vinteur, rue du Cirque, 13 — Delevier Louis, 84 ans, époux de Pauline Boône, rue Lesage-Sensault, 7.

ROUBAIX

Naissances. — Berthe Wattiez, rue de l'Industrie, 108 — Eugène Davaine, place du Commerce, 25 — Marcel Candelier, rue Danmartin, 61 — Suzanne Bracq, quai de Roubaix, cour Boulart, 7 — Michèle Téfart, rue de la Gare, 20 — Germaine Bertaut, rue Alfred-de-Musset, 53 — Marie Feutre, rue de la Conférence, 73 — Marcelle Lepers, rue de Soubise, 57 — René Jourdain, boulevard de Beaurepaire.

Publications de mariages. — Entre : Victor Défin, apprêteur, rue des Parvenus, 18 et Marie Vasbaert, soigneuse, rue des Filatures, 26 — Henri-Desbouvrie, broyeur de chaînes, rue d'Alger, cour Crupelandt, 19 et Sidonie Bonte, peigneuse, rue de Soubise, 131 — Félix Demoules, trieur de déchets, rue de la Longue-Chemise, 40 et Jeannette Declercq, soigneuse, rue de la Longue-Chemise — Alfred Joets, serrurier, à Roubaix et Lucie Demarez, couturière, à Lille — Rémy Picavet, employé de commerce, boulevard de Colmar, 26 et Gabrielle Bourgois, sans profession, boulevard de Colmar, 1 — Jean Degrelaere, tourneur en fer, Grande-Rue, 183 et Marie Dumont, ménagère, Grande-Rue, 139 — Auguste Nuttin, automobiliste, rue de la Basse-Mesure, 19 et Marie Bécu, peigneuse, rue de la Basse-Mesure — Gustave Cleymans, débourreur, rue de l'Alma, fort Fresez, 92 et Florentine Lapère, soigneuse, rue de l'Alma — Albert Clayes, rubachieur, rue Saint-Louis, 17 et Marie Michem, lingère, rue Saint-Louis, cour Lefebvre, 1 — Charles Hélias, lisserand, à Mouvaux et Madeleine Moulon, boulmière, rue des Longues-Haies, c. Deconninck, 3 — Gervais Delattre, magasinier, rue Maréchal, 30 et Julie Bekeyser, sans profession, rue Lafontaine, 37 — Aubin Honoré, marchand de pommes de terre, rue du Parc, 2 et Rosine Blondel, couturière, à Wattrelos — Raymond Choquesel, agent général d'assurances, à Rouen et Marguerite Déparcha, sans profession, rue Vauban, 18 — Léon Georgie, comptable, rue de l'Alma, 11 et Adrienne Delaporte, sans profession, à Hem — Albert Lhermould, tailleur d'habits, rue Monlignier, 41 et Hélène Florin, repasseuse, rue de Mons, 43 — Gustave Derouiez, cavalier en 14e régiment de dragons à Sedan et Irma Vandermeirsche, épluchouse, rue de l'Epeule, 238 — Alexandre Largention, aide pharmacien, rue de Marcq, 69 et Gabrielle Vandenbrugnière, rue Magenta, 28 — François Dubois, conducteur de machine, boulevard de Metz, 140 et Couronnée Delepine, sans profession, rue de Saint-Amand, 15 — Kléber Dûbus, apprêteur, à Hem et Hélène Dupas, mouleuse, rue Saint-Maurice, 28 — Félix Salembier, employé d'assurances, rue d'Ansin, 44 et Hélène Florin, repasseuse, rue de Mons, 43.

Mariages. — Entre : Marcel Delodelle, employé de commerce, rue Carpeaux, 42 et Marie Vandenhaute, sans profession, rue de Sébastopol, 17 — Paul Willot, comptable à Douai et Jeanne Rivelois, sans profession, boulevard de Metz, 108 — Georges Gomis, mécanicien, à Calais et Zoé London, sans profession, rue de Lannoy, 71.

Décès. — François Demarlière, 74 ans, sans profession, rue du Moulin, 148 — Angèle Happe, 29 ans, sans profession, rue Franklin, cour Montignies, 1 — Charles Roussel, 70 ans, sans profession, rue de Beauvebourg, 122 — Benoît De Buyn, 78 ans, sans profession, rue de l'Hippodrome — Anastasie Bervière, 45 ans, sans profession, avenue Julien-Lagache — Jean Meyer, 65 ans, veuf, Bleur, avenue Julien-Lagache — Constant Hilion, 2 mois, avenue Julien-Lagache.

TOURCOING

Naissances. — Auguste Desmulière, rue de Tuna, à — Marcel Siemmpool, rue du Halet, impasse Dhalluin 17 — Jeanne Cardon, rue Nationale, 122 — Henriette Luysch, rue des Plats, cour Gallaisa, 9.

Mariages. — Entre : César Bara, entrepreneur, et Florence Arnoys, sans profession — Jean-Baptiste Setoma, employé de commerce, et Antoinette Delannoy, sans profession — Kléber Avet, employé, et Aline Tiberghien, employée.

Décès. — Jeanne Derecker, 2 ans, rue de l'Arsenal-Courbet, 80 — Jean-Baptiste Glorieux, 74 ans, sans profession, rue des Plats, 104 — Clément Bouche, 74 ans, sans profession, rue du Petit-Village, 35 — Pierre Lambert, 65 ans, sans profession, rue de Lille 121.

LANNOY

Etat civil. — Décès. — Jean-Baptiste Masquelin, 78 ans, sans profession, rue de Lille.

WILLEMS

Etat civil. — Naissance. — Fernand Amadis, barbier du Roumet.

Publications de mariage. — Entre : Jules Calleux, employé au chemin de fer du Nord et Germaine Masse, Bleuse.

HEM

Etat civil. — Publications de mariages. — Entre : Auguste Beauneville, magasinier à Hem et Marie Jonville, dévideuse à Lannoy — Kléber Dubus, apprêteur à Hem et Ida d'Agatin, mécanicienne à Roubaix — Léon Georgie, comptable à Roubaix et Adrienne Delporte, sans profession, à Hem — Adolphe Dubau, visiteur à Hem et Irma Bénier, dévideuse, à Hem.

LYS

Etat civil. — Naissance. — Pierre Tourlemonde, carrière de la Justice.

Publications de mariage. — Entre : Louis Gilles, lisserand à Lys et Hélène Lepers, dévideuse, à Lys.

Décès. — Eugénie Delporte, 38 ans, sans profession, rue Victor-Hugo.

DOUAI

Etat civil. — Naissance. — Paule Gomelle, rue des Vierges, 13.

Publications de mariage. — Entre : Louis Dayde, employé, et Adrienne Cogez, sans profession — Emile Tordeux, employé au 11e Dragons, et Berthe Dupuis, sans profession, rue Lavet, remisier, et Louise Dupuis, sans profession, Lille — Arthur Lefebvre, tailleur, et Yvonne Dupuis, tailleuse, Nouvelle-Calédonie — Joseph Delpierre, employé, et Lucie Legage, tailleuse, Cambrai-sur-Thaure — Achille Dangremont, propriétaire, et Marie Pel, sans profession — Léon Gay, imprimeur typographe, et Noémie Victoor, sans profession, Douchon.

Décès. — Georges Gemain, 9 mois, Faubourg-Marchand — Henri Plouy, 34 ans, charretier, rue des Ecoles, 56.

CAUDRY

Etat civil. — Naissance. — Dervain Marie — Gilbert Marielle.

Publications de mariage. — Entre : Cordier Fernand et Sénéchal Louise.

Décès. — Bracq Germain — Lemaire Berthe — Bracq Maxellende — Delaye Marie.

LENS

Etat civil. — Naissances. — Hollin Julia — Salmé Eugène — Delehy Adrienne — Sauvage Voltaire — Lobidel Lucienne — Bogaeka Sabatine — Prévot Alice — Demeure Dérisé — Brenly Augusta — Sievez Jean — Brissaudin Alphonse — Torroiens Odilon — Vachez Auguste — Forrier Henri — Lefebvre Zélie — Ovarlet Paule — Heusain Andrée — Dubucq Alfréda — Dubreuille Constant — Demon Roger.

Publications de mariages. — Entre : Sieux Désiré et Stassen Romaine — Hurtel Ovide et Ego Jeanne — Van Hecke Gustave et Heyndrickx Elodie — Lelièvre Ernest et Asquin Nelly.

Mariages. — Entre : Delcroix et Lorlot — Lantoine et Richard — Bonvoisin et Graux — Michel et Heinaut — Gabelly et Basser — Cholet et Crépin — François et Desmarets — Bourez et Boulanger.

Décès. — Morin Louise — Roger Oscar — Mathieu Marcel — Vibert Rémi — Bourgeois Louis — Joly Edouard — Vahé Régina — Bénai Jean-Baptiste — Penet Eugénie.

COMMUNICATIONS ET CONVOCATIONS

Assemblée générale de la Société « Le l'Hôtel du Nord », anciens militaires d'Afrique, le dimanche 8 janvier, à 5 heures du soir, 17, rue Jean-Roisin, café Chéron.

Les anciens militaires d'Afrique désirant faire partie de la société, sont priés de se faire inscrire au siège.

Société industrielle du Nord de la France. — La séance publique annuelle aura lieu le dimanche 15 janvier, à 3 heures. La distribution des prix et récompenses sera précédée d'une conférence de M. Dubois, député de la Seine. — Cette conférence aura pour sujet : « La Photographie en couleurs et l'imprimerie ». Avec projections.

L'Association des Propriétaires d'appareils à vapeur, sous le patronage de la Société industrielle, et l'Association des Industriels du Nord de la France contre les accidents décerneront dans cette même séance les prix et récompenses de leurs concours de 1910.

Amicale Lakanal (Salle des Fêtes, rue du Long-Pot, 209, (Œuvre des veillées populaires). — Ce soir, à 8 h. ½, M. Guillier, directeur de l'Ecole Lakanal, fera une conférence sur le Tonkin.

Cette conférence sera accompagnée de nombreuses projections lumineuses et suivie de vues comiques.

Une tombola clôturera la soirée. — Prix d'entrée : 0,15.

Réglementation du déversement des résidus industriels ou autres dans les cours d'eau. — (Année 1911). — Il est interdit aux propriétaires de fabriques et établissements industriels quelconques de déverser dans les fossés, ruisseaux et cours d'eau navigables ou non navigables, aucun résidu industriel solide ou liquide, de nature à rendre les eaux impropres aux usages domestiques et à la vie des poissons.

Il est notamment interdit, d'une manière absolue, de déverser directement ou indirectement dans les cours d'eau les vinasses de distillerie les égouttures de pulpes et les eaux de diffusion des sucreries provenant du pressage des cossettes.

Les eaux de lavage des betteraves, les eaux d'égouttage des cossettes, les eaux de lavage des ateliers, les eaux acides et celles ayant servi une seule fois aux transporteurs hydrauliques ne pourront être évacuées qu'après avoir subi un traitement approprié et une décantation méthodique, de façon à les rendre claires, inodores, salubres, neutres, imputrescibles et débarrassées de toute substance toxique.

Ces eaux, de même que les eaux de refroidissement et de condensation, ne devront pas avoir une température supérieure à 30° centigrades.

Les eaux ayant servi plusieurs fois pour l'usage de transporteurs hydrauliques ne pourront pas être déversées dans les cours d'eau ; elles devront être, sauf exception spécialement autorisée, comme les eaux provenant du pressage des cossettes, utilisées en irrigation.

Faute par les industriels de se conformer aux prescriptions ci-dessus, il sera verbalisé contre eux conformément aux lois et règlements existants.

Société de Géographie de Lille. — Dimanche 8 janvier, à 4 heures, M. Henri Doumic, professeur à la Faculté des Sciences, fera à l'aide de nombreuses projections inédites, une « Excursion en Espagne » dans la Sierra de Guadalajara.

Mairie de Lille. — La mairie des pauvres pour 1911 concernant le secteur de Lille, première lic., percepteur M. Posthieu, rue du Palais-de-Justice, 3, sera déposée à la mairie (bureau des Contributions), pendant 10 jours à partir du 6 janvier 1911. Les intéressés peuvent, dès maintenant, en prendre communication et faire, s'il y a lieu, leurs observations.

PROGRAMME DES SPECTACLES

GRAND-THEATRE DE LILLE
(Directeur : M. Bourdette)

Ce soir samedi, première représentation reprise de « La Jouvence d'orge », drame populaire en 5 actes et 11 tableaux.

Dimanche, en soirée à 5 heures, spectacle extraordinaire : « Le Maître de Forges », en 4 actes. — « Rigolette », opéra en 4 actes. — « La Dame de chez Maxim » », en 3 actes.

A l'étude : « Les Amours d'un petit Soldat », pièce à grand spectacle.

THEATRE DU KURSAAL DE LILLE
(Direction : A. Bourdette)

Ce soir samedi, à 8 heures ½, avec le concours de M. Thierry, 1er ténor, lauréat du Conservatoire de Lille : « Mireille », opéra-comique, M. Thierry chantera le rôle de Vincent.

Demain dimanche, en matinée à 3 heures, le « Bonhomme de Neige », en trois actes. Musique de A. Benes. Ajoutons que « Le Bonhomme de Neige » est une pièce de famille que tout le monde peut voir et entendre. En soirée à 8 heures ½, « Miss Helyett », Première représentation reprise.

THEATRE DE L'UNION DE LILLE

Concerts, Attractions

Samedi 7 janvier, à 8 heures du soir ; dimanche matinée à 4 heures, soirée à 8 h. : Les Démys'a, duettistes modernes — Dernesty, chanteur de genre — Camill's, comique — Mlle Muguette, chanteuse — Willy-Ward, danseur-sauteur américain — M. Starck, chanteur comique, — Orchestre symphonique.

THEATRE MUNICIPAL DE TOURCOING

Dimanche 8 janvier : deux grandes représentations. En matinée, à 3 heures, « La Fille du Tambour-Major », opéra-comique en 3 actes et 8 tableaux, musique de J. Offenbach ; au 4e tableau, « Entrée des Français à Milan », grand défilé : grande mise en scène : « Le Chant du Départ » joué par la tapisserie sur la scène et les petits tambours scolaires. — Le soir, à 8 heures : Grande soirée ; « La Griffe », comédie dramatique en un acte de Jean Sarlème ; 2e « Le Je ne sais quoi », l'amusante comédie en 3 actes de M. de Croisset ; 3e « La Coup de Minuit », vaudeville en un acte de Hugues Delorme, avec l'inénarrable Gérald, dans le rôle de Lamouillette.

Lundi 9 janvier : Grand gala populaire à prix réduits : 1e « Marie-Jeanne ou la Femme du Peuple », grand drame en 5 actes et 8 tableaux, de Dennery ; 2e « Les Surprises du Divorce », vaudeville en 3 actes de A. Bisson.

Jeudi 15 janvier : « Thérèse », opéra de Massenet.

La location est ouverte pour toutes ces représentations. Services d'omnibus assurés pour Roubaix et Mouscron.

THE ANGLO AMERICAN ROLLER SKATING RINK (Grand Skating, Lille), rue Nationale. — Trois séances par jour : matin, 10 h. ½ à 12 h. ½ ; après-midi, 2 h. ½ à 7 heures ; soir, 8 h. à minuit. — Prix : entrée M., 0,50 ; S., 1 franc. — Patins : M., 1 franc ; S., 1 fr. 50. Dimanches, séances : M., 30 h. à 12 h. ½ ; S., 1 h. ½ à 7 h. ; 1 h. à minuit. — Buffet ouvert tous les jours jusqu'à minuit et demi. 31

Brasserie Universelle (Casino des Familles), place du Théâtre, Lille. — Tous les jours, matinée de 4 à 7 heures ; soirée à 8 h. ½. Spectacle-Concert.

Grand Music-Hall
Nombreuses attractions

Orchestre complet sous la direction de M. P. Lem.

Entrée libre en semaine. — Dimanche et fêtes, entrée : 50 centimes. 34

OMNIA PATHÉ. — Nouveau programme. Partie d'actualité : « Le Vaste du Sauveur », drame de M. Clémenceau, joué par M. Henri Krauss. — « L'Héritière » (film d'art) joué par M. Paul Mounet (de la Comédie-Française). — « L'Etude des Tulipes », épisode historique reconstitué par M. G. Lain et joué par les artistes de la Comédie-Française.

Partie comique : M. Max Linder, dans : « Quel est l'assassin ? M. Prince, dans Bigoudin se décide à travailler ». — « L'Arbre chaîné malgré lui ». — Le « Polache sauveur ». — « Voyages » : « Une excursion en ballon dirigeable ». — «Les Sports dans l'Afrique des bedes ».

Toutes les actualités dans «Pathé-Journal».

T. L. ½. Cinéma Gratis pour Enfants Illustrés.

LILLIANA
Brasserie-Concert
TOUS LES SOIRS
Orchestre Romain Willaert
de 5 à 8 h. et 10 h. à 2 h. matin
De plus Concert de 4 à 6 h.
Dimanche : Après-midi-concert de midi à 1 h. ½, de 4 h. à 7 h. et de 9 h. ½ minuit.

THEATRE ROYAL DE LA MONNAIE

Voici, sauf imprévu, les spectacles de la semaine, au Théâtre de la Monnaie :

Dimanche 8, en matinée, à 1 h. ½, avec le concours de Mme Croiza : « Werther » et « Hoffes et Hoffes ».

Le soir, à 8 heures : «L'Attaque du Moulin ».

Lundi 9, à 7 h. ½, pour la rentrée de Mme Sarah Dorty : « Madame Butterfly », et « Hoffes et Hoffes ».

Mardi 10, à 7 h. ½ : « La Bohême » et « Hoffes et Hoffes ».

Mercredi 11, à 7 h. ½, première représentation de « La Gitane », drame musical populaire en actes et 5 tableaux, poème de MM. J. Richepin et H. Cain, musique de M. Gabriel Dupont.

Jeudi 12, à 7 h. ½, abonnement général suspendu et pour la deuxième représentation de l'abonnement mondain, avec le concours de Mme Croiza : «Werther » et « Hoffes et Hoffes ».

Vendredi 13, à 7 h. ½, deuxième représentation de « La Gitane ».

Samedi 14, à 8 heures, première représentation (reprise) de « Pelléas et Mélisande », poème lyrique en 5 actes et 13 tableaux, de M. Maurice Maeterlinck, musique de M. Claude Debussy.

Dimanche 15, en matinée, à 1 h. ½, dix-septième représentation de « Quo Vadis ? »

Le soir, à 7 heures ½, « Manon ».

Plus la même confiance

Entre un témoignage de Lille et un autre plus ou moins problématique à 200 lieues d'ici, la confiance a vite fait son choix.

Mme Dubelvalet, rue de Flandre, cité Fréville, 9, à Lille, nous dit : « Des maux de reins m'avaient prise il y a vingt-six ans, à la suite de mes dernières couches ; mes souffrances devenaient plus vives quand je devais me baisser ou porter un fardeau, même très léger. La nuit, je souffrais autant, je ne savais quelle position prendre et j'étais souvent réveillée par les douleurs. J'avais des étourdissements, mes urines étaient parfois troubles. Une personne guérie par les Pilules Foster (vendues à la Pharmacie Leclercq, 16, Grande-Place, à Lille), m'a conseillé d'en prendre, je l'ai fait, et je n'en suis très bien trouvée ; puisque, au bout de huit jours, j'étais beaucoup plus à mon aise, et que peu de temps après les maux de reins avaient complètement disparu. Je ne manque pas de recommander ce remède qui m'a si bien réussi ».

La vie de la femme est une suite incessante d'épreuves pour les reins. Les fatigues de sa tâche quotidienne, dans la mesure, à l'atelier et tout aussi bien la dépression de la vie mondaine, s'ajoutent aux répercussions déjà si graves de la vie féminine. Les Pilules Foster lui sont indispensables à la moindre fatigue des reins pour les régénérer et les fortifier. Prises périodiquement, elles la préservent de bien des souffrances aux nombreuses difficultés.

Toutes pharmacies. (Exiger la signature « James Foster ») 3 fr. 50 la boîte, 19 francs les six, par franco contre mandat : Spécialités Foster, M. Sinac, Pharmacien, 25, rue Saint-Ferdinand, Paris. 169

Suppriment les indigestions de l'Estomac les DRAGÉES DE SANTÉ guérissent CONSTIPATION maux de tête, étourdissements, maux de reins, etc. la boîte de 100 1.50 Toutes Pharmacies

INDUSTRIE-COMMERCE

LAINES

Marché à Terme du Vendredi 8 Janvier 1911

Laines peignées (type unique)

Roubaix (suite)

Janvier 3.50 ; Février 3.45 ; Mars 3.475 ; Mai 3.35 ; Septembre 3.325.

Tourcoing

Janvier 3.525 ; Février 3.45 ; Mars 3.475 ; Avril 3.40 ; Mai 3.375 ; Juin 3.375 ; Juillet 3.375 ; Août 3.375 ; Septembre 3.35.

MARCHES DE PARIS

Bourse commerciale du 6 Janvier

COURS DE CLOTURE

Cotons		Sucres		Lins		Alcool	
Janv.	[illegible]	Janv.	[illegible]	Janv.	[illegible]	Janv.	[illegible]
Fév.	[illegible]	Fév.	[illegible]	Fév.	[illegible]	Fév.	[illegible]
Mars	[illegible]	Mars	[illegible]	Mars	[illegible]	Mars	[illegible]
Avril	[illegible]	Avril	[illegible]	Avril	[illegible]	Avril	[illegible]
Mai	[illegible]	Mai	[illegible]	Mai	[illegible]	Mai	[illegible]
Juin	[illegible]	Juin	[illegible]	Juin	[illegible]	Juin	[illegible]
Juillet	[illegible]	Juillet	[illegible]	Juillet	[illegible]	Juillet	[illegible]
Août	[illegible]	Août	[illegible]	Août	[illegible]	Août	[illegible]
Sept.	[illegible]	Sept.	[illegible]	Sept.	[illegible]	Sept.	[illegible]
Oct.	[illegible]	Oct.	[illegible]	Oct.	[illegible]	Oct.	[illegible]
Nov.	[illegible]	Nov.	[illegible]	Nov.	[illegible]	Nov.	[illegible]
Déc.	[illegible]	Déc.	[illegible]	Déc.	[illegible]	Déc.	[illegible]

Cotons — Sucres — Lins — Alcool

DÉPÊCHES COMMERCIALES

Paris, 6 janvier.

Le Havre, midi. — Cotons disponibles, [illegible] Cotons disponibles. — Cotons, Sucre affaires [illegible].

Tirage. — Hausse de 25 c. sur la cote de la veille.

On a vendu 10.000 sacs depuis le précédent.

Le Havre, 4 heures. — Calme, 1 tarang. — Vendu 10.000 sacs.

Cours Archangel.

Roubaix. — Qualité peigné. — Laines de fabrique, 90 ; Ouvre good, 82 ; Broach fine, 95 50.

Cotons : Fully good gotte, 90 ; Fully atlantique (type réduit), janv. à 80 ; fév. 2 46 ; avril 5 27 ½ ; juin 2 35. Vendu 25.000 kilos.

Liverpool, 10 h. 45. — Cotons disponibles. — Bonnes affaires. Vendus prob. 12.000 balles, imp. : 35.071 balles.

Liverpool, 1 h. 30. — Cotons disponibles. — Bonnes affaires. Vendus 12.000 balles Amérique.

Futurs. — Hausse à 4/100.

Anvers. — 5 h. 35. — Laines (cote officielle). — Peignés central B : janv. 5 65 ; mai 5 48 ½. Vendu 125.000 kil. Marché soutenu.

Pétrole. — Calme. Disp. 19 ; mars-avril-mai 19 ½.

Anvers. — Saindoux d'Amérique. — Nov. 133 ½ ; mai 130 ½. Marché soutenu.

Sucres bruts indigènes. — Calmes. Cote officielle : 88° disp. export. nouv. cand. 22 ½.

Anvers. — Blés Kansas n° 2 disponible. — [illegible] Danubio disp. 18 ½ à 20 1/4 ; blés Saint-Louis disp. 20 à [illegible] ; blé Kurnachka blanc disp. 20 à [illegible] ; Plata 17 ½ à 20 ; Walla-Walla [illegible] ; Verna 17 3/4 à 18.

Hambourg. — Cafés : soutenus. Santos good average mars 54 ; sept. 57 ½.

Pétrole. — Soutenu. Disp. 8 50 Rm.

Brême. — Pétrole : soutenu. Disp. à 50 Rm.

Magdebourg. — Sucres : tendu. Courant 3 92 ; mai 3 25 Rm.

Amsterdam. — Pétrole. Disp. 11 60 ; mars-avril-mai 11 70. Tendance calme.

Huile de coton disponible. 31 3/4 ; déc. mai 31 ; huile de lin disp. 46 1/4 ; mai-août 42 1/4.

MÉTAUX

Cuivre, Etain, Plomb, Zinc, Antimoine

Londres, 6 janvier.

Cuivre. — Comptant £ 66 17/6 la tonne ; 1/4 [illegible] ; [illegible] ;